

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
En un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

ou s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ou s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 18 AVRIL

On comprend facilement que, dans le rapide aperçu que nous avons donné, hier, de la conférence, il ne nous était pas possible d'entrer dans une étude approfondie de chacune des idées émises par M. Lockroy.

Nous commencerons cette discussion ou plutôt nous la continuerons, dès demain, par l'instruction publique envisagée au double point de vue pratique et financier.

En attendant, une chose se dégage des événements de dimanche, c'est le caractère nettement radical que la présentation de M. Allain-Targé par M. Lockroy imprime à sa candidature.

Dès hier, le *Courrier de Saumur*, reniant l'opportuniste, se prononçait nettement pour une politique radicale.

INFORMATIONS

LE CONFLIT BUDGÉTAIRE

Hier, une conférence a eu lieu entre le président de la Chambre, le président du conseil et le ministre des finances. Le but de cette conférence est de régler les questions de procédure parlementaire soulevées par les votes contradictoires rendus en matière budgétaire par le Sénat et la Chambre.

D'autre part, M. Delamotte ayant communiqué au ministre des finances les renseignements qu'il a rapportés de Berlin et de Francfort, sur les opérations de Bourse, M. Peytral pourra soumettre aujourd'hui au conseil le système qui sera exposé à la commission des finances

du Sénat sur l'application de l'impôt sur les opérations de Bourse.

M. Peytral soumettra également à ses collègues le système transactionnel qu'il compte proposer à la commission des finances du Sénat, relativement à la réforme des patentes.

COUR D'APPEL DE PARIS

C'est aujourd'hui que sera désigné le nouveau procureur général près la Cour de Paris. Il est question de M. Bertrand, avocat général à la Cour d'appel.

AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a convoqué pour vendredi la commission consultative permanente du conseil supérieur de l'agriculture qu'il a récemment instituée.

L'AFFAIRE TURPIN

Le ministre de la guerre a invité le général Ladvocat à suspendre son action personnelle pendant la durée des travaux de la commission présidée par le général Davout, duc d'Auers-taedi.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 16 AVRIL

Ardèche (arrondissement de Privas). — MM. Dindeau, républicain, 6,331 voix ; Rigaud, républicain, 5,032 ; Olivet, républicain, 376 (Ballottage).

Haute-Loire (arrondissement de Brioude). — MM. Chanteleauze, républicain, 8,449, élu ; Devins, radical, 6,624.

Haute-Saône (arrondissement de Lure). — MM. Chauley, républicain, 9,476, élu ; Vignier, républicain, 13.

ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS

Les 42 élus se divisent en 12 conservateurs, 46 radicaux, 7 républicains, 5 possibilistes et 2 blanquistes.

LES OFFICIERS DE RÉSERVE

Les officiers de réserve d'infanterie seront, en général, appelés à l'époque des manœuvres d'automne. Les convocations seront faites par les soins des commandants de corps d'armée.

FOURNITURES MILITAIRES

Les 37,000 effets de grand équipement, ceinturons, porte-épée baïonnette, bretelles de fusils et les 179,000 cartouchières dont l'armée a besoin et qui vont faire l'objet d'une adjudication publique le 9 mai prochain, à Paris, seront répartis en cent et un lots.

L'INTERVENTION ALLEMANDE EN BELGIQUE

On se remet à parler d'un traité secret qui lierait le roi des Belges envers Guillaume II et aussi de la fameuse clause non moins secrète du traité de 1831, aux termes de laquelle les places de Huy, de Dinant, de Namur et de Liège, devraient être défendues contre la France par des soldats prussiens. Cette clause secrète, on n'a jamais pu en établir l'existence ni en produire le texte certain ; le cabinet de Bruxelles n'a cependant jamais fait à son sujet de déclaration précise, il ne l'a pas formellement et officiellement niée. La simple prudence commande donc d'agir comme si elle existait.

A BERLIN

Le rapporteur de la commission militaire a remis vendredi son rapport au secrétariat du Parlement. Le manuscrit est très volumineux, la commission en fixera prochainement la rédaction définitive.

A BRUXELLES

De nouveaux désordres se sont produits hier à Liège, Anvers, Crespin et Courtrai.

Les dépêches présentent la situation comme toujours très grave. Le mouvement gréviste s'étend chaque jour dans les provinces et l'on redoute de déplorables incidents.

Une nouvelle tentative de vol à la poudrière de la citadelle de Liège a eu lieu hier, à deux heures du matin.

La situation est toujours grave dans le Borinage. A Bruxelles, les typographes ont parlé de se mettre en grève, mais on ne croit pas qu'ils puissent donner suite à leur projet.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 18 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 23°
Ce matin, à 8 h.		+ 14°
Midi,	754 ^{m/m}	+ 20°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	4 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 7°

Nous voyons avec plaisir le *Courrier de Saumur* revenir à la discussion politique et renoncer au système de violence qu'il avait inauguré. Si nous l'y avons suivi, c'est qu'il nous y avait conduit, et il faut bien convenir qu'il avait eu à notre adresse une phrase malheureuse que rien ne justifiait. Pour s'en convaincre il n'a qu'à jeter un coup d'œil sur un autre journal de la localité, dont le nom patronymique ne doit, paraît-il, pas être prononcé, et il se convaincra qu'il n'était pas nécessaire de prendre les choses au tragique.

Nous mettons au défi qui que ce soit de trouver dans les quelques articles que nous avons publiés une seule allusion à une restauration quelconque et, à notre avis, lire entre les lignes ce qui n'y existe même pas, constitue certainement une des formes du jésuitisme, puisque jésuitisme il y a.

Ce que nous avons défendu ce sont nos libertés et nous considérons comme une liberté l'accession aux emplois de l'Etat, pour tous les citoyens, même quand ils appartiennent à des familles catholiques, et nous considérons également que les éliminer, comme on le fait aujourd'hui et comme on tend à le faire davantage encore, est une scandaleuse entorse dor-

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

— Pierre Rotin ? demanda le faux laquais.
— Pierre Rotin ! Oh ! je n'ai pas besoin de grand effort de mémoire pour vous dire que nous n'avons pas de Pierre Rotin dans la maison, puisqu'il n'y a plus que moi de serviteur.

— C'est pourtant bien ici la villa Dauphine, interrogea la dame de sa voix la plus douce, la villa de M. le comte de Cresne.

— Oui et non, belle dame. C'est bien la villa Dauphine ; mais ce n'est plus la villa de M. le comte de Cresne.

— Ah !
— Et qu'était-il ce Pierre Rotin ?

— Il était piqueur au service du comte.

— Piqueur ! Il y a longtemps que nous n'avons plus de piqueurs ici. Je suis seul monsieur, seul, absolument seul, madame, seul pour faire tout la besogne de la maison ; seul, à l'exception d'une femme de ménage qui passe ici la matinée et une partie de l'après-

midi. C'est moi qui suis concierge, jardinier, valet de chambre, piqueur, et le reste. Aussi voyez à quel triste état je suis réduit, mes jambes refusent de me porter, et sans mon pauvre Miot je n'aurais ici âme qui vive à qui parler.

— Mais à ce métier-là, cher monsieur, vous ne tiendrez pas longtemps.

— Oh ! pardonnez-moi, madame, je tiendrai parce que, voyez-vous, pendant la nuit je me rattrape.

— Vous dormez bien ?

— Oh ! sans ce rapport-là, je n'ai rien à envier à personne. Une fois dans mon lit, et je m'y mets de bonne heure, je dors comme un prince, mieux qu'un prince ; et tous les canons des Invalides pourraient tirer à double charge dans l'hôtel que toutes leurs détonations ne me réveilleraient pas.

— Et vous ne pourriez pas me dire où est maintenant Pierre Rotin ? demanda pour l'acquies de sa conscience Théophile Wagner qui avait appris tout ce qu'il désirait savoir.

— Aux regrets de ne pouvoir vous renseigner, monsieur ; mais il y avait autrefois tant de piqueurs ici que, véritablement, je ne les distinguais pas les uns des autres.

— Désolé de vous avoir dérangé, monsieur, et enchanté d'avoir fait votre connaissance.

— Tout l'honneur est pour moi, monsieur, madame.

Un dernier adieu et on se quitte.

A peine eut-elle fait vingt pas que Céleste faillit tout perdre, tant son rire fut sonore.

— Brave homme ! dit-elle entre deux éclats ; nous lui ferons cadeau d'un mou pour son chat, quand l'affaire sera réglée. Convenez que ce digne monsieur du cordon ne l'aura pas volé.

Puis, d'une voix plus enjouée que mélodieuse :

— Qu'il pleuve ou qu'il vente au dehors, Moi je dors !

— La Maupiteux, vous commencez à m'ennuyer avec vos chansons. Taisez-vous, c'est pour le moment ce que vous avez de mieux à faire.

— Si ça vous ennuie, Je m'en vais, vais, vais recommencer.

— Allons, soyons bon prince ! une fois n'est pas coutume et, puisqu'il n'y a qu'un moyen de vous imposer silence, je veux bien consentir à l'employer. Aussi bien nous avons trois ou quatre heures dont nous n'allons savoir que faire. Allons dîner !

— Bravo ! Théophile...

Qu'un bon vin pur
Abreuve nos poumons !

— Parole d'honneur ! vous me feriez mourir si je ne tenais pas tant à vivre en ce moment.

— Au Rendez-vous des Amis ? Théophile, voici notre affaire, entrons.

Et que l'ivresse amène
L'oubli des soins fâcheux !

— Ma pauvre Céleste, vous serez donc toujours aussi maladroite, comme vous le disiez tout à l'heure ?

— Maladroite parce que je chante l'ivresse et l'oubli des soins fâcheux. Prendriez-vous par hasard au sérieux mes chansons ?

— Vos chansons, je les prends pour ce qu'elles sont, pour des chansons ; mais vouloir dîner ici, là, avenue de Neuilly, quand tantôt...

— Eh bien, raison de plus, nous serons tout portés sur le théâtre de nos exploits.

— Et l'alibi, malheureuse, l'alibi !

— L'alibi ?

— Oui, l'alibi. Si d'injustes soupçons venaient à planer sur nous et si l'on en arrivait à vouloir nous arrêter pour un vol commis entre onze heures et minuit à la villa Dau-

née à la liberté par un gouvernement qui se dit républicain.

Il est vrai que la Droite a voté l'émission des obligations à lots, mais elle l'a fait gratis, tandis qu'il s'en trouve, de par la Gauche, qui ne l'ont pas précisément votée « à l'œil ».

Dire que l'on reconnaît dans les scandales du Panama la main des curés et des monarchistes équivaut à dire que, dans une affaire criminelle, on reconnaît la main des magistrats, des gendarmes et des jurés. Il y a bien un peu de cela, mais leur affaire n'est pas tout à fait la même que celle de l'accusé. Or la Droite a joué là un peu le rôle de justicier et elle a bien fait.

Nous n'avons pas à nous occuper des opinions de M. Delahaye, qui n'est pas député dans notre département; mais nous affirmons qu'en dénonçant à la tribune les scandales qu'il connaissait, il n'a pas seulement usé de son droit, il a fait acte de bon citoyen.

Il a un peu défrisé des partis qui se croyaient inattaquables et nous comprenons à merveille que ceux-là même qui n'avaient rien à se reprocher ne le portent pas dans leur cœur. Il eût été certainement plus agréable d'arranger cette petite affaire sous le manteau de la cheminée et il y en a qui lui doivent autre chose qu'une chandelle.

Nous ne voyons aucun inconvénient à transporter dans les journaux les guerres civiles et religieuses: c'est là désormais leur véritable terrain, et si de la discussion jaillit quelquefois autre chose que la lumière, il n'y a au moins ni monuments brûlés, ni ces forfaits exécrables qui ont accompagné des luttes trop récentes. Quant au vocabulaire de l'Echo, il peut soutenir sans crainte la comparaison avec n'importe quelle feuille en général et le Courrier en particulier.

Tout en dégageant des hommes dont l'honnêteté est reconnue par leurs adversaires, il est bien difficile de ne pas leur reprocher la politique si détestable qu'ils ont suivie de concert avec des gens que nous espérons bien ne jamais revoir aux affaires, pour l'honneur de la nation française. Ceux qui n'ont point failli, et il y en a beaucoup, nous ne vous discuterons pas pour le nombre, ont à se reprocher une faute grave: ils ont manqué de clairvoyance et de surveillance. Avec des hommes soucieux des affaires du pays, un scandale n'aurait jamais dû prendre de pareilles proportions.

Que disait, avant-hier, M. Lockroy, au sujet des fautes commises, des réformes à faire? Mais ce que nous disons chaque jour depuis longtemps. Qu'a-t-il fait pour y remédier? Rien.

C'est pour cela que nous combattons sa politique, mais en restant sur le terrain politique tant qu'on nous y laissera.

JEAN DASSY.

Le Courrier est en veine de réfutation: c'est un débordement, un déluge d'idées claires, d'arguments solides, de pensées irréfutables... dit-il.

Mais ce qui ranime toujours la verve de notre confrère et lui fait exhumer ses clichés des dimanches, c'est quand on met à jour la petite cuisine qui se mijote dans les arrière-boutiques politico-maçonniques.

Ainsi le Courrier s'est trouvé mal à l'aise lorsque nous avons annoncé la candidature Allain-Targé passant sur le dos de celles du docteur Peton, de M. Pottier, de M. Tétard et autres, peut-être. Dame, nous comprenons cela: quand on a travaillé plusieurs années à une œuvre qui s'évapore avant d'avoir vu le jour, il y a lieu de n'être pas content, et il est toujours désagréable de se voir éliminer.

Mais comment cela finira-t-il? Il devra bien la soutenir haut et ferme cette candidature — officielle, naturellement. — Il faudra alors une immense éponge pour effacer ce que le Courrier disait naguère de celui qu'il est aujourd'hui appelé à soutenir.

Le Courrier est-il bien sûr que tous les républicains le suivront dans cette campagne?

DI.

Ecole de Cavalerie

M. le lieutenant-colonel Trémeau, commandant en deuxième l'Ecole de cavalerie, a été appelé par télégramme auprès du ministre de la guerre pour occuper l'emploi de sous-chef de cabinet.

M. Trémeau a quitté Saumur hier soir.

M. Albert Baradeux, fils de l'un des propriétaires des magasins de la Ville de Paris, à Saumur, vient d'être admis au baccalauréat ès-sciences complet.

Etat des récoltes

La persistance intempesive de la sécheresse provoque les préoccupations les plus graves chez les cultivateurs. Si le mois de mars n'a donné que le quart de la quantité normale de pluie, la première quinzaine d'avril n'en a pas donné du tout. La conséquence naturelle en est que toutes les terres sont arrivées au maximum de siccité.

Dans les derniers jours, les vents froids ont provoqué un hâle violent: à des journées chaudes succèdent des nuits froides qui deviendraient facilement fatales.

L'avance prise par la végétation est toujours considérable pour les cultures arbustives; mais il n'en est pas de même pour les cultures herbacées. Les céréales d'hiver sont déprimées par la sécheresse; celles de printemps ont germé irrégulièrement et ne poussent pas.

Mais ce sont surtout les cultures fourragères qui sont les plus éprouvées: les trèfles incarnats, les vesces, la minette, le sainfoin, le trèfle restent malingres, et la récolte en est com-

se quereller. Le moment de se recueillir était venu et Céleste voulut bien, pendant ces quelques heures, faire grâce à son complice de ses réminiscences par à peu près.

La nuit venue, Wagner et la Maupiteux sont près de la villa attendant l'instant propice à l'accomplissement de leur crime.

A onze heures, toutes les lumières ont disparu dans la maison mortuaire; la pluie tombe à torrents. Théophile ne perd pas de temps; d'un bond il est sur le mur, le voilà sur le haut de la grille, il est dans le parc. Sa complice a fait le guet, aucun bruit de pas ne s'est fait entendre. Les voleurs sont bien seuls, bien seuls.

Wagner n'a pas hésité; il s'est avancé d'un pas sûr dans la direction du grand paulownia, il le touche.

Alors, il s'oriente, le midi est là, il pose son pied sur le sol, en disant:

— Nous y voici.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 17 Avril 1893

3 0/0	95 975
3 0/0 amortissable	96 25
4 1/2	106 90

promise; quoique moins atteintes, les luzernes poussent mal. Le développement des prairies est également arrêté.

La gelée du 15 avril

La date du 15 avril est en passe de devenir fatale pour les vignobles de l'Anjou.

L'année dernière, à la même époque, une première gelée par rayonnement détruisait les bourgeons moins avancés qu'ils ne le sont cette année.

A ce premier effet de gel, deux autres lui succédaient le 17 et le 19 avril et achevaient de consommer la destruction de la plupart des mannes.

Samedi 15 avril courant, la gelée a atteint les vignes qui montraient de très nombreux mannes, espérance d'une abondante vendange.

Le mal est grand dans les vignobles du Saumurois, aux Verchers, au Puy-Notre-Dame, à Saint-Cyr, Brézé, Artannes, Chacé, Yarrains, Dampierre, Souzay, Parnay, etc., etc.

Aux alentours d'Angers, il y a beaucoup de mal également.

Les vignes de la Possonnière, Savennières, Briollay, Tiercé et ailleurs sont atteintes.

La gelée était près de terre, ce sont les vignobles des vallées et de la Plaine qui sont surtout endommagés. — A. B.

(J. de Maine-et-Loire.)

La lune rousse

Nous sommes entrés dans la période dite de la lune rousse; mais cette année le décor qui accompagne d'ordinaire cette terrible lune est tout autre.

Aux lieu et place d'épais nuages qui obscurcissent le soleil pendant des semaines, et nous prodiguent généralement vents et marées, nous avons un soleil qui nous grille et nous aveugle, et cela depuis un mois et demi.

DRAGUER LA LOIRE

Dans la récente session du Conseil général de Maine-et-Loire, un conseiller, un jeune évidemment, a proposé à ses collègues de faire draguer la Loire, pour la rendre navigable, et le Conseil, très sérieusement, a renvoyé cette proposition à l'examen de la commission compétente.

Ceux qui n'ont pas lu le compte-rendu des travaux de la grave assemblée s'imagineront peut-être que nous plaisantons. Il n'en est rien. Qu'on relise les journaux locaux de ces jours derniers, et l'on verra bien que notre récit est exact.

Cela revient à dire qu'au Conseil général il y a des gens facétieux, et d'autres, très accommodants, qui ont le loisir de s'adonner aux joyusetés.

Le Sénat romain, en son temps, délibérait sur la sauce du turbot impérial. Au moins, la délibération portait-elle sur un objet réalisable. Une bonne sauce n'est pas ce qu'un vain peuple pense, et si le Sénat se montrait bon cuisinier, c'était là un mérite assez rare pour que l'histoire en fit une juste mention.

Mais draguer la Loire! Voyez-vous ça d'ici? Autant dire qu'on fera le vide dans l'atmosphère pour supprimer les tempêtes: ce serait aussi pratique.

Notre conseiller me remet en l'esprit le dialogue d'un paysan avec son voisin. Les paysans ne sont pas bêtes, croyez-le bien.

— Hé, voisin, pas d'eau, pas de pluie, c'est bien triste!

— Ben vrai que c'est triste, et encore, il ne pleuvra pas de sitôt.

— T'es un malin, toi, si tu sais ça.

— Pour sûr, puisqu'il n'y a plus d'eau!

— Comment ça, plus d'eau?

— Ben oui, puisqu'ils sont en train de curer la mer!

Draguer la Loire, faire le vide dans l'atmosphère, curer la mer, sont trois propositions équivalentes, ou, si vous l'aimez mieux, trois blagues d'égale force.

A ce que je vois, il n'y a pas de quoi s'enrayer au Conseil général de Maine-et-Loire, et les Pères conscrits de l'Anjou n'attraperont pas le spleen. UN INSECTE.

Vol à Saumur

La police de notre ville a mis hier en état d'arrestation un nommé Gagneux, qui avait volé des déchets d'os chez MM. Mayaud, rue de Fenet. Cet individu s'introduisait, la nuit, au moyen d'une fausse clef, dans le local où sont déposés les sous-produits de la fabrication des chapelets d'ivoire. Dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, on constatait à l'usine que cent kilos environ de ces matières avaient été dérobés.

M. le commissaire de police, prévenu, fit une enquête et découvrit la personne à qui étaient revendus ces produits. Il la pria donc de l'avertir, dès que le voleur lui proposerait un nouvel achat. C'est ce qui arriva et amena l'arrestation du coupable. Celui-ci a avoué avoir dérobé à peu près quatre cents kilos de ces matières estimées de 13 à 14 fr. les cents kilos.

Vol de bicyclette

Dimanche matin, un individu de belle prestance, grand, brun, l'allure militaire, se présentait chez M. Davy, horloger-mécanicien, place de la Bilange, et louait pour la journée une bicyclette superbe. Avec l'aisance d'un homme qui ne médite aucun mauvais coup, il demandait même deux crochets pour retenir le bas de son pantalon et ne pas l'abîmer. Il disait avoir besoin de se rendre à Chacé, pour y retrouver un de ses amis, lieutenant de dragons à l'Ecole, M. Valentin, alors en permission chez son père. M^{me} Davy, en l'absence de son mari, rendue confiante par les manières aisées de son client, lui confia la machine, et notre homme partit en donnant le nom de Hamon.

La soirée s'écoula et pas plus de Hamon que de beurres à la broche. Au premier abord, M. Davy ne s'inquiéta pas outre mesure, l'individu ayant prévenu qu'il resterait peut-être à dîner à Chacé. Mais le lendemain, ne voyant rien venir, il partit aux nouvelles et celles-ci ne sont pas pour le rassurer.

Il existe bien à l'Ecole un lieutenant de dragons du nom de Valentin; seulement celui-ci est originaire de Paris et ne connaît personne à Chacé; de plus, le nom de Hamon ne rappelle rien à ses souvenirs et il ne se sait aucun ami de ce nom.

Il y a bien à Chacé un sieur Valentin, dont le fils a passé le dernier conseil de révision et ne peut conséquemment être déjà lieutenant de dragons; et puis, d'ailleurs, on n'a vu aucune bicyclette à Chacé ce jour-là, et le nom de Hamon ne dit rien non plus à M. Valentin.

La bicyclette est une machine Rochet, à pneumatiques, presque neuve et d'une valeur de 600 fr.

Le voleur est un homme de haute taille, très bien mis, brun, l'air militaire. Signe particulier: très myope, ce qui l'oblige à conserver son lorgnon presque constamment.

Objets trouvés

1° Un paquet de linge assez volumineux trouvé dans la Loire (on a même cru au premier abord que c'était un noyé);

2° Un chapeau de femme évalué 40 francs (y aurait-il eu crépage de chignons entre ces dames?);

3° Un trousseau de clefs d'une certaine valeur.

Tous ces objets sont au bureau de police à la disposition de leur propriétaire.

Incendies dans les bois

Nous recevons les détails suivants sur les incendies qui ont ravagé les communes de Saint-Cyr-en-Bourg, Parnay, Brézé, Turquant et Souzay.

Le feu s'est déclaré dimanche matin, vers 11 heures, dans la commune de Saint-Cyr-en-Bourg. Poussé par un fort vent d'ouest, il gagna rapidement du côté de Fontevault.

Les populations se mirent immédiatement à la besogne. Le directeur de la colonie de Saint-Hilaire (Vienna) envoya les colons avec leurs gardes, et ces jeunes gens se signalèrent par leur zèle; mais tout était presque inutile, en face de l'étendue du fléau qui a dévoré environ cinq cents hectares de bruyères et de sapins et n'a pu être conjuré que dans la nuit.

Les pertes sont évaluées à 100,000 fr., non couvertes par une assurance.

Le garde-champêtre de Saint-Cyr ayant cru pouvoir indiquer un sieur Rébeilleau, carrier, comme l'auteur involontaire de ce désastre, celui-ci a été interrogé et a répondu ce qui suit :

— J'étais, avec mon domestique, en train de faire des fagots; mon cheval, attaché à la charrette, broutait l'herbe, sur laquelle étaient étendus ma blouse et mon gilet. Le cheval a-t-il mis le pied sur la boîte d'allumettes qui était dans mon gilet? une étincelle s'est-elle produite? je l'ignore; toujours est-il que tout à coup nous nous sommes aperçus que le feu venait de prendre à côté de nous et couvrait environ quinze mètres carrés. Après avoir essayé inutilement de l'éteindre, nous avons donné l'alarme. Personne n'a passé par là et je ne connais pas autrement les causes de cet incendie dont je suis la première victime, ayant eu mes effets brûlés.

Le feu à Trèves-Cannault

L'instruction se poursuit activement dans cette commune où les incendies fréquents sont attribués à la vengeance contre M. de Terrebasse.

La gendarmerie a continué son enquête pendant toute la journée.

Le personnel féminin de la Compagnie d'Orléans

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a, comme les autres Compagnies, introduit des femmes dans ses bureaux, principalement en qualité de commis aux écritures. Elle en emploie actuellement 4,358.

La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée en a 5,728; celle de l'Ouest, 3,508; celle de l'Est, 3,082; celle du Midi, 2,502.

Le crime de Brain-sur-l'Authion

BELLOIS EN LIBERTÉ

On annonce que Bellois qui, comme nos lecteurs s'en souviennent, avait été soupçonné d'être l'auteur du crime commis le 4 décembre dernier sur la personne d'un nommé Moreau, cultivateur à Brain-sur-l'Authion, et qui avait été arrêté après la mise en liberté du gendre de la victime, qu'on avait d'abord accusé, vient de bénéficier à son tour d'une ordonnance de non-lieu.

M. le juge d'instruction n'a pas pu relever contre Bellois des charges suffisantes pour le maintenir en état d'arrestation. L'assassin de Brain-sur-l'Authion restera-t-il donc inconnu et par conséquent impuni?

Insolation à Angers

Dimanche, deux jeunes gens venant de Grez-Neuville, en tricycle, passaient route d'Avrillé, quand l'un d'eux abandonna subitement le guidon et tomba.

Aussitôt son ami descendit, se porta à son secours, et le confia aux soins de M. Voisin, qui a sa propriété juste à cet endroit, pendant qu'il venait en ville chercher un médecin.

M. le docteur Royer reconnut que l'état du jeune tricycliste était des plus graves. Il avait été victime d'une insolation, qui s'explique d'autant mieux, qu'il voyageait nue tête, et la chaleur, à cette heure, était considérable.

Ce jeune homme n'a pas repris connaissance.

Incendie à Tours

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, un incendie qui a failli détruire tout un quartier a éclaté avec une violence inouïe dans la rue des Quatre-Vents.

Combattu avec vigueur, le terrible fléau fut bientôt maîtrisé. Fort heureusement, il ne faisait pas de vent, sans quoi toutes les maisons voisines, pour la plupart construites en bois et très vieilles, auraient été la proie des flammes.

Tentative de meurtre à Tours

La rue Saint-Lazare a été, samedi soir, le théâtre d'un drame épouvantable. Il y a environ huit jours, les filles Letertre et Châtelain prenaient deux chambres garnies, rue Saint-Lazare.

Quelques jours après, deux souteneurs, nommés Emile Petit et Louis, s'installèrent avec elles.

Tout alla bien pendant quelques jours, lorsque, samedi soir, le nommé René Sabin, charretier, demanda et obtint de faire une visite à la fille Letertre.

Vers 10 heures 1/2, au moment où Sabin voulait régler le prix de la chambre, une discussion s'éleva entre lui et la fille Letertre.

Cette dernière ayant appelé au secours, Louis accourut et, se précipitant sur Sabin, lui porta deux coups de couteau, l'un dans la région dorsale au niveau de la huitième côte, l'autre au bras droit.

Le malheureux eut la force de descendre jusqu'au comptoir où l'on s'empressa de lui prodiguer des soins, pendant que l'on courait chercher la police.

L'assassin fut arrêté de suite, ainsi que la fille Châtelain et Emile Petit.

La fille Letertre trouva le moyen de s'esquiver prudemment aussitôt.

Les agents se disposaient à partir, emmenant leurs prisonniers, lorsque Louis demanda aux agents à le laisser remonter dans sa chambre pour prendre quelques menus objets.

Mais, plus insé que les policiers qui l'avaient laissé remonter dans sa chambre, il trouva le moyen de s'enfuir.

Jusqu'à présent toutes les recherches faites pour retrouver l'assassin sont restées sans résultats, il en est de même en ce qui concerne la fille Letertre dont on n'a pu retrouver la piste.

Le blessé, dont l'état est grave, a été transporté à l'Hospice.

Entrée de M^r Laroche à Nantes

Jeudi, M^r Laroche, le nouvel évêque de Nantes, faisait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Une foule énorme attendait dans toutes les rues, augmentée encore par une affluence considérable venue de tout les points du diocèse. Après les cérémonies de la prise en possession, le prélat et tout son cortège se rendit au palais épiscopal pour les réceptions officielles.

Si cela peut vous faire plaisir, Monsieur l'adjoint

Il y a quelques jours, M. Mattrais, adjoint au maire de Chinon, procédait au mariage de M. Petit avec M^{lle} Raffault.

M. l'adjoint ayant fait à la future épouse la demande ordinaire et légale: « Mademoiselle Raffault, voulez-vous prendre M. Petit, ici présent, pour époux », celle-ci répondit: « Oui, Monsieur, si cela peut vous faire plaisir. »

M. Mattrais répondit: « Celui-là ou un autre, qu'est-ce que cela me fait ! »

On juge de l'impression qu'a fait à Chinon la réponse de cette jeune fiancée.

État civil de la ville de Saumur

DECES

Le 17 avril. — Clémence Rosalie-Jeanne Robin, journalière, 29 ans, épouse de Henri Renou, rue Saint-Nicolas.

Le 18. — Anne Foucque, veuve Pierre Richard, propriétaire, 90 ans, rue de la Marine.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 avril 1893.

Les rentes françaises sont plus fermes en prévision d'une amélioration possible dans la situation en Belgique. Le 3 0/0 ouvre à 95.77 pour fermer à 96.10. Le 4 1/2 0/0 est à 106.90.

La Banque de France cote 3,915. Le Crédit Foncier, à 970, vient encore de renforcer ses réserves et provisions d'une somme de 10,647,546 fr.

La Société Générale se maintient à 470. On signale le développement du mouvement de son portefeuille ainsi que de ses comptes de chèques et de dépôts.

Le Crédit Lyonnais garde le cours de 762 francs.

Le Comptoir National d'Escompte, dont l'assemblée générale a lieu le 21 avril, cote 505.

Les obligations des Immeubles de France sont bien tenues, les 3 0/0 à 390 et les 4 0/0 à 475.

Les actions sociétaires du Comptoir des Fonds Nationaux ont commencé à se négocier estampillées, c'est-à-dire déduction faite du départ résultant du droit de préférence. Ce droit équivalant à la moitié de l'écart entre 500 fr., prix de l'action nouvelle, et 740 fr., prix de l'action ancienne: le cours attendu après l'émission était de 620 fr. Mais dès le premier jour l'action a commencé à 630, mar-

quant sa tendance vers des cours plus élevés, le lance facilitée par l'imminence du coupon de 25 fr. qui échoit le mois prochain.

Les obligations Beyrouth-Damas-Hauran s'échangent activement au cours de 305.

On demande les Chemins Economiques à 427.20.

Ch. HEYMAN et Co.
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

PILULES SUISSES!

Le médicament le plus populaire de France.

C^{ie} du CHEMIN DE FER OTTOMAN DE JONCTION SALONIQUE-CONSTANTINOPLE

100,000 Obligations de 500 fr. 5 0/0

Intérêt annuel: 15 francs, payable par moitié, les 15 avril et 15 octobre, SOUS DEDUCTION DES IMPÔTS

Remboursement à 500 fr. en 95 ans, par tirages annuels PREMIER REMBOURSEMENT LE 15 OCTOBRE 1897

Ces obligations font partie d'une série de 320,000 constituant l'unique charge de la ligne.

GARANTIES

Le Gouvernement Impérial Ottoman a garanti, pour 99 ans, une recette brute annuelle de 15,500 fr. par kilomètre, représentant pour les 500 kil. m. de la ligne, une somme de 7,750,000 fr. Le Conseil de la Dette Ottomane a accepté la gestion de cette garantie.

Le Gouvernement a affecté spécialement au paiement de cette garantie les dimes des Sandjaks (arrondissements) de Gumuldjina, Dedeagatch, Serrés et Drama, et l'excédent des dimes des Sandjaks de Salonique et de Monastir, sur le montant affecté à la garantie du chemin de fer de Salonique à Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique Ottoman, composé de délégués anglais, français, allemand, autrichien, italien et ottomans, a accepté la charge de percevoir ces dimes et d'en appliquer le produit à la garantie du Chemin de fer Junction Salonique-Constantinople, en versant les sommes ainsi affectées au paiement de cette garantie, à la Banque Impériale Ottomane, qui les tiendra à la disposition de la Compagnie.

PRIX D'ÉMISSION: Fr. 282,50

JOUISSANCE DU 15 AVRIL 1893

PAYABLES: Fr. 50 en souscrivant; » 40 à la répartition, du 8 au 12 mai 1893; » 100 du 8 au 15 juin 1893; » 92,50 du 8 au 15 juillet 1893.

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à fr. 281.50, ce qui, pour un revenu de 15 francs, fait ressortir le placement à 5.32 0/0, amortissement non compris.

On souscrit le 25 avril 1893

A PARIS: BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE à la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS ET DANS LEURS AGENCES ET SUCURSALES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La cote officielle sera demandée.

Dernières Nouvelles

L'AGITATION EN BELGIQUE

Hier, des faits d'une extrême gravité se sont produits à Mons.

Les grévistes, au nombre de huit mille, se sont placés avenue de Cuesmes et de Jemmappes.

Vers deux heures et demie, il y a eu, avenue de Cuesmes, une première charge de la garde civique contre les grévistes, dont plusieurs ont été blessés.

A quatre heures, avenue de Jemmappes, les émeutiers ont assailli les gardes civiques à coups de briques; plusieurs de ces derniers ont été blessés.

Le major commandant la garde civique a alors ordonné le feu. Quatre grévistes ont été tués et un grand nombre ont été blessés.

Les grévistes deviennent de plus en plus menaçants.

De nombreuses arrestations ont eu lieu.

A Anvers, hier, de nouvelles bagarres ont eu lieu dans le courant de l'après-midi au bassin du Nord. La police a chargé les grévistes. Il s'en est suivi une grande panique. Il y a eu plusieurs blessés.

Une heure après, des grévistes cachés derrière une pile de bois ont fait feu sur la police qui a riposté.

Deux socialistes ont été blessés.

Les grévistes ont pu enlever leurs blessés.

Dans toute la ville règne une animation extraordinaire.

La garde civique est convoquée.

LA QUESTION DU SUFFRAGE

La réunion de la droite de la chambre et du Sénat a eu lieu hier.

M. Beernaert s'est rallié au vote plural.

La majorité est sympathique au vote plural.

LE DRAME DE SAINT-GAUDENS

Toulouse, 17 avril. — Ce matin, à neuf heures, M. Bepmale, maire et conseiller général républicain de Saint-Gaudens, en visite chez une demoiselle du quartier du Pradel, a été victime d'une tentative de meurtre, œuvre d'un fon.

Le meurtrier, nommé Jean-Marie-Baliel, âgé de soixante-sept ans, est propriétaire.

Nouvelle grève à Angers

Hier matin, les fileuses, peloteuses, retordeuses, les peigneurs, cordiers, etc., des manufactures de la Madeleine et du Clon, se sont mis en grève.

A la manufacture de l'Ecce-Homo, tous les ouvriers ont suivi les grévistes.

Les patrons ont fermé les portes de leurs manufactures.

Les grévistes, au nombre de 2,000, ont parcouru Angers en chantant la Carmagnole.

Ils se sont réunis à la Bourse du travail, où une délégation a été désignée pour aller trouver le maire.

Ce matin, à la rentrée des ouvriers de la manufacture Bessonneau, un escadron de dragons, M. le commandant de gendarmerie, plusieurs gendarmes et de nombreux agents de police gardaient les portes.

Il n'y a eu aucune manifestation.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 16 Avril 1893

Versements de 80 déposants (15 nouveaux), 23,156 fr. 74.

Remboursements, 38,908 fr. 52.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL,

Au Goudron, Réglisse et Baume de Tolu,

préparées sous la direction de F^d LAHAY, pharmacien de 1^{re} classe, à Ploërmel.

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrhumements, toux chroniques, ces Pastilles se recommandent encore aux personnes qui fatiguent de la voix: orateurs, chanteurs, professeurs, etc. La boîte de Pastilles des Frères de l'Instruction chrétienne contient cent pastilles environ et coûte 1 fr. seulement.

Gros et demi-gros: Frère Angésile-Joseph, à Ploërmel (Morbihan).

Détail: dans les pharmacies.



GRESHAM, établie en 1854 à Paris. Traite toutes les combinaisons d'ASSURANCES SUR LA VIE participation à 90 % dans les bénéfices. RISQUES GUERRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS RENTES VIAGÈRES Prospectus et renseignements gratuits et gratuits dans ses bureaux: 30, Rue de Provence, PARIS.

M. SOREL, 18, rue Dupetit-Thouars, Saumur.



TISANE DUSSOLIN RÉGÉNÉRATEUR des FORCES

TISANE DUSSOLIN contre l'ÉPOUISEMENT des ORGANES

TISANE DUSSOLIN CONTRE LES VICIES du SANG

TISANE DUSSOLIN PURGATIF et LAXATIF

TISANE DUSSOLIN ANTIGLAIREUX et ANTIBILIEUX

Gros: Ph^o DERBECQ, 24, r. de Charonne, Paris, et dans toutes les bonnes pharmacies.



Le ROBLECHAUX AUX JUS d'Herbes

Régénère le Sang Purifie le Sang Fortifie le Sang

Demandez à M. MARCO LECHAUX, Pharmacien-Ch^o 164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX sa BROCHURE intéressante sur la RÉGÉNÉRATION DU SANG

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalons, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE REPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Etude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué.

A VENDRE

Ou à arrenter

Une MAISON

Située à Doué, rue de la Sirène,

Comprenant : bâtiment d'habitation de huit pièces, très beaux et très vastes magasins, bureaux, écuries, remises, magnifiques greniers, caves, grande cour et jardin.

Cette maison convient au commerce en gros, et notamment à celui des vins et liqueurs qu'on y a exercé pendant très longtemps.

S'adresser à M. RAISON-VALLÉE, propriétaire à Doué, ou à M^e DOUSSAIN, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

BELLE PROPRIÉTÉ

Sise près le bourg de Vernantes

Comprenant 35 ares de bon terrain

Maison magnifique

Comprenant : rez-de-chaussée, 4^e étage, mansardes et greniers, en tout 18 belles pièces ; servitudes et jardins.

S'adresser, pour traiter, à M. Joseph RAGAIN, marchand de biens, près la Gendarmerie, Vernantes. Facilités de paiement.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n^o 83.

GUERISON
Certains et Radicaux
Affectives de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ANTHRAXES,
PSORIASIS, PRURIGO, TIGRINE,
HERPÈS, LUPUS, etc.
SEUL DES
PLAIES « ULCÈRES » VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement de dérange nul
du travail, il est à la
portée des petites bourses, et dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

Hôtel Restaurant des TROIS ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon — 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. — 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 5, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunchs ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Bûches pour première communion.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

Saumur, imprimerie PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MARI,

